



Cinquième séance du Comité mixte de l'agriculture Suisse-UE

Le Comité mixte chargé de l'Accord agricole entre la Suisse et l'Union européenne (UE) s'est réuni le 25 novembre 2005 à Bruxelles sous la présidence suisse. La séance a porté principalement sur le dossier des appellations d'origine contrôlée, sur l'extension des concessions douanières réciproques en rapport avec l'élargissement de l'UE à l'Est et sur l'association de la Principauté de Liechtenstein à l'Accord agricole.

L'Accord agricole contient une déclaration d'intention commune dans le domaine des indications géographiques protégées (IGP) et des appellations d'origine contrôlée (AOC). Cette déclaration prévoit d'inclure dans l'accord des dispositions concernant la protection mutuelle des AOC et des IGP, tant au niveau des conditions d'enregistrement que des régimes de contrôle, en complément de celles déjà en vigueur pour les vins et les spiritueux. En vue des négociations sur l'accord avec l'UE, le Conseil fédéral a confié un mandat

de négociation à la délégation suisse. Dans cette négociation, la Suisse entend privilégier la variante de reconnaissance globale réciproque sur la base de listes. Les Services de la Commission ont marqué leur intérêt de principe pour entamer cette négociation en 2006, dès l'obtention d'un mandat de négociation de la part du Conseil de l'UE.

Le Comité mixte a pris cette année deux décisions visant à faciliter le commerce de vins et de végétaux. De plus, encore avant la fin de l'année, il adoptera par

écrit deux autres décisions concernant des concessions douanières en rapport avec l'élargissement de l'UE à l'Est et la mise à jour de l'annexe relative aux produits de l'agriculture biologique. La Suisse a en outre donné son accord de principe à une requête du Liechtenstein portant sur l'extension de l'Accord agricole à la Principauté.

L'Allemagne, la France, l'Italie et la Hongrie ont encore des accords bilatéraux sur le commerce avec la Suisse (notamment des contingents de charcuterie). La Commission de l'UE souhaite que tous les 25 pays membres aient accès à ces contingents. La Suisse s'est déclarée prête à examiner la demande de la Commission de l'UE en vertu de la clause évolutive prévue dans l'Accord agricole. Cette clause, inscrite à l'art.13, offre aux Parties contractantes la possibilité de libéraliser par étapes les échanges agricoles.

Renseignements: Office fédéral de l'agriculture, Christian Häberli, chef de la délégation suisse, responsable de la division Affaires internationales et promotion des ventes, tél. 079 277 61 85 / 031 322 25 13

Informations agricoles

Wenger crée une nouvelle ligne de couteaux suisses

Le couteau suisse est, avec le Cervin, l'emblème de la Suisse le plus connu à l'étranger. Sa forme, que l'on croyait immuable, vient de changer. En novembre 2005, Wenger a lancé une série de déclinaisons autour du nouveau couteau suisse. Au menu: lignes fluides, couleurs translucides, surfaces gommées, nouveautés techniques, etc.



Evolution T814 (Soft Touch)



Au centre, le nouveau couteau suisse Wenger Evolution 81.

Transparence

Pour ceux qui attachent de l'importance aux qualités visuelles, Wenger a créé six modèles aux côtes translucides (rouges ou bleues), qui font entrer dans la gamme Evolution le caractère lumineux de la série Translucent. Ils donnent au couteau suisse une touche plus urbaine et plus féminine; Wenger les a même déclinés en mini-cou-

teaux extra-plats, équipés d'une lame, d'une lime à ongles, d'une pince à épiler, d'un cure-dents et de ciseaux!

Contact

Ceux qui sont sensibles aux qualités tactiles se porteront vers le modèle Evolution T814 (Soft Touch): sa surface gommée – un rien sensuelle –, d'une élégante couleur noir mat, assure une prise en main encore plus souple et plus agréable.

Fonctionnalité, précision, sécurité

Ceux qui font passer avant tout la fonctionnalité, le confort et la sûreté d'utilisation seront à coup sûr séduits par la série Evolution Security: ces couteaux sont équipés d'un dispositif breveté de blocage des tournevis et, sur certains modèles, de la lame, qui écarte tout risque qu'elle ne se referme sur les doigts de l'utilisateur lors d'une fausse manœuvre. La série compte huit modèles différents: du plus classique, Evo-

lution S10, juste équipé d'une petite et d'une grande lame, d'un ouvre-boîte, d'un tournevis/décapsuleur, d'un tire-bouchon, d'une alène et de brucelles, au plus complet, Evolution S54, qui avec ses 29 fonctions fait figure de boîte à outils de poche. Le couteau suisse est bien sûr un de ces objets qui font partie de notre vie, que l'on est toujours heureux de sentir au fond de sa poche ou de son sac. Mais les modèles de la gamme Evolution ne sont pas des couteaux suisses comme les autres: ils se distinguent des modèles classiques par une forme renouvelée, qui leur donne cette touche d'élégance et d'originalité.

Renseignements:
Wenger SA, Fabrique de couteaux
Route de Bâle 63, CH-2800 Delémont
Tél. +41 (0)32 421 39 00,
fax +41 (0)32 421 39 99
E-mail: wenger@wenger-knife.ch

Dynamisez vos ventes grâce à nos imprimantes



Imprimantes à transfert thermique pour surimpression d'étiquettes viticoles (de surface lisse)



Imprimantes jet d'encre couleurs pour surimpression d'étiquettes viticoles (de surface structurée, vergée)

Surimprimez vous-mêmes les:

- Millésimes
- Cépages
- Degrés d'alcool
- Contenances
- Sulfites
- Numéros de lots
- Personnalisations
- Contre-étiquettes

Si vous n'êtes pas encore équipés d'une imprimante, nous vous proposons un service de surimpression d'étiquettes, au meilleur tarif du marché (de 2 à 5 ct par étiquette selon les quantités), et ceci pour toutes étiquettes (en papier structuré, vergé et lisse).

GUMACO SA spécialiste en solutions d'impression et d'étiquetage pour:

- Viticulture
- Arboriculture
- Horticulture



www.GUMACO.ch

GUMACO SA
Ch. des Vignes 9
CH-1195 DULLY / VD
Tél. 0041 (0)21 824 16 57
Fax 0041 (0)21 824 20 38
E-mail: info@gumaco.ch

Venez nous visiter à la Foire AGROVINA 2006 au stand n° 238 (à proximité du restaurant «Le Bourbon»)